

Image not found or type unknown



Banque/ Radiation sans motif

Par **Mano123456**, le **09/09/2016** à **10:11**

Bonjour

J'ai reçu un recommandé de la BNP, m'indiquant qu'il me radié de leur banque, sans aucun motif. Mon compte est en effet toujours crédité, je n'ai aucun découvert, je le certifie, mais il est vrais qu'il y a très peu de mouvement et d'argent dessus (100 euros) .

Je troue cela incroyable, ont'il le droit de radié leurs clients sans aucun motif ?

Merci de votre réponse

M Mauro